

# Sa demande de régularisation rejetée, Drita priée de quitter la France sans délai

[INFO RUE89 BORDEAUX] La préfecture de la Gironde refuse de revenir sur sa décision d'expulser Drita Kurtzmajlaj, malgré la mobilisation en faveur de cette jeune Albanaise, engagée dans plusieurs actions bénévoles à Bordeaux.

Par [Simon Barthélémy](#) publié le 06/02/2019 à 06h00

602 visites [0 réaction](#)

Ni [la création d'un collectif](#) de soutien, ni la pétition signée par 3819 personnes, ni même l'appui de personnalités de tous bords – Alain Juppé, Franck Raynal (maire de Pessac), Loïc Prud'homme (député France insoumise)...- n'ont fait fléchir Didier Lallement : après un ultime examen de son cas [sous pression de la société civile](#), le préfet de la Gironde somme Drita Kurtzmajlaj de quitter « sans délai » la France.

La jeune Albanaise (23 ans) vient de recevoir par courrier le rejet de sa demande, qui visait à annuler l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) lui ayant été notifiée le 14 février 2017. Motifs :

« Votre situation personnelle et familiale ne répond toujours pas à des considérations humanitaires ou à des motifs personnels » permettant délivrance d'un titre de séjour, estiment les services de l'Etat.

## **Pas « particulièrement insérée »**

En France depuis près de 5 ans, Drita fait pourtant valoir une volonté d'intégration sans faille : [son engagement comme traductrice bénévole](#) auprès de plusieurs services publics – tribunal, hôpitaux, prison -, ou encore son action en faveur des sans abris, via la page Facebook [Aide aux personnes à la rue Bordeaux](#). Insuffisant aux yeux de la préfecture, lit-on dans le courrier que Rue89 Bordeaux a pu consulter :

« Votre situation irrégulière ne saurait davantage prospérer en votre faveur lorsque vous arguez d'une activité de bénévolat (...) ; les circonstances de l'espèce ne permettent pas d'en conclure que vous êtes particulièrement insérée dans la société française ».



Drita, 23 ans, traductrice bénévole pour l'Etat est menacée d'expulsion (KLC/Rue89 Bordeaux)

La préfecture rejette également l'argument des menaces de mort dont Drita et sa famille seraient l'objet dans leur pays natal :

« Si vous soutenez craindre pour votre vie en cas de retour en Albanie, vous n'apportez aucune précision ni justification au soutien de ces allégations ».

#### « **Déçue par la France** »

Drita a d'ailleurs été « définitivement déboutée de sa demande d'asile », souligne le préfet. Et ses parents, ses deux frères et sa sœur, résident « tous irrégulièrement en France en dépit de mesures d'éloignement ». La missive se conclut par l'invitation du préfet à « exécuter sans délai » sa décision initiale de retour en Albanie.

« Je suis vraiment triste, et très déçue par la France, réagit Drita. On a aidé plus de 1000 familles avec notre page pour les personnes à rue. On ne sait plus quoi faire. Certains étrangers malades obtiennent des papiers, nous on fait tout ce qu'il faut pour cela en travaillant, c'est choquant. »

Le comité de soutien de Drita doit se réunir ce mercredi pour décider des suites et recours éventuels à engager. Il voulait donner à son dossier un caractère national. Drita peut-elle être la Léonarda d'Emmanuel Macron ?